

LA MAIRIE DE TIZAC DE CURTON RECRUTE.

L'INSEE lance un nouveau recensement de la population entre
le 21 janvier 2027 et le 20 février 2027.

La commune recrute pour cette occasion un(e) agent recenseur.

Le permis auto (B) et véhicule indispensable.
Téléphone portable indispensable.

**Envoyer ou déposer votre candidature à la Mairie avant le
15 novembre 2026 à :**

MAIRIE DE TIZAC DE CURTON
Madame Le Maire.
Recensement de la population
33420 TIZAC DE CURTON

Coordonnateur communal - Mme Laurence VIAUD
Tél : 05.57.24.24.30
Mail : mairie.tizac.de.curton@wanadoo.fr

Ouverture du secrétariat.
Lundi 8h30 13h00 13h30 17h00.
Mardi 13h30 17h00.
Jeudi 8h30 13h00 13h30 18h30.
Vendredi 8h30 12h30.